

Spectacle vivant : 200 000 représentations, 62 millions de spectateurs et une recette de 2,1 milliards d'euros en 2023

Posted on 29 janvier 2025 by Anne Le Gall

Le spectacle vivant, deuxième secteur culturel en matière de poids économique après l'audiovisuel, couvre une large variété de domaines esthétiques : théâtre, cirque, musique, danse ou encore comédies musicales... Un an après la publication de son étude sur la [Billetterie du spectacle vivant en 2022](#), largement basée sur les [données de SIBIL](#) et complétée par celles de l'ASTP et du CNM, le DEPS publie de nouveaux résultats pour 2023 et son évolution par rapport à 2022.

Extrait de l'introduction

Par rapport à 2022, le nombre de représentations déclarées sur l'ensemble du champ du spectacle vivant est stable en 2023. Le nombre de billets (payants ou gratuits) progresse de 11 % et la recette totale de billetterie de 17 %. La diversité du spectacle vivant induit une grande hétérogénéité d'un domaine esthétique à l'autre mais aussi au sein d'un même domaine, où le nombre de représentations, de spectateurs, la recette par billet et par représentation varient.

Ainsi, les concerts rassemblent près de la moitié du public et génèrent plus de la moitié des recettes du spectacle vivant. Cependant, une représentation sur deux relève du théâtre ou des arts associés, souvent jouée dans des salles de plus petite jauge.

L'Île-de-France concentre 44 % de l'offre de spectacles et 63 % de l'offre déclarée par des sociétés commerciales. La répartition régionale de la programmation des autres déclarants (établissements publics nationaux, structures auxquelles le ministère de la Culture a délivré un label ou une appellation, autres associations et organismes publics), dont relève une représentation sur deux, est plus équilibrée entre les régions, de même que l'offre de festivals.

Accès à la culture : le prix et la répartition de l'offre

Selon cette étude, la recette moyenne par billet des théâtres et arts associés en France était de 21€ en 2023, de 26€ pour la danse. Ces chiffres publiés par le DEPS ne distinguent que peu dans le texte les tarifs entre offres subventionnées et non subventionnées, à l'exception des établissements publics nationaux (EPN) qui représentent 5 % des recettes de l'ensemble du spectacle vivant avec une recette moyenne par billet supérieure à l'ensemble du spectacle vivant (46 euros contre 34 euros). Selon l'étude, « ces recettes sont à mettre au regard de l'économie des spectacles proposés qui, compte tenu du nombre élevé de personnes au plateau (notamment pour l'opéra ou les formations symphoniques), induisent des jauge plus importantes et des tarifs plus élevés. » Mais nous aimerais pouvoir analyser cela plus en détail. Cette recette moyenne par billet est au-dessus de celle des société commerciale (42 euros) mais très au-dessus des lieux labellisés (15 euros) qui maillent le territoire français (cf tableaux *Représentations, billetterie et recettes en 2023 selon le type de structure déclarante et Billetterie et recettes moyennes des EPN, labels et appellations en 2023*).

Qui plus est, dans le secteur public des arts et de la culture, les données de billetterie ne reflètent que partiellement l'activité des établissements. En effet, l'étude le rappelle. « C'est en particulier le cas des centres de développement chorégraphiques nationaux et des centres nationaux de création musicale, qui produisent plus qu'ils ne programment de spectacles – et donc soutiennent l'émergence, souvent territoriale, et le développement des artistes. C'est également le cas des centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public, qui programmant le plus souvent des spectacles dans des espaces publics en accès libre sans émission de billetterie. Enfin, certains labels, comme les scènes nationales, ont une billetterie qui ne se limite pas au spectacle vivant (cinéma, arts visuels, etc.) et ne donne ainsi pas systématiquement lieu à des déclarations dans SIBIL. » Et une activité de mission de service public dont la mesure ne se limite pas à la billetterie : éducation artistique et culturelle, résidences territoriales, travail avec le champs social...

Enfin, sans surprise, le lien entre politique publique et répartition territoriale est très important. 40% des représentations sont données en Île-de-France pour 47 % des 2,1 milliards déclarés pour l'ensemble des spectacles. « Certains domaines esthétiques peuvent donner lieu à une proportion de représentations un peu plus importante que la moyenne dans certaines régions : le théâtre en Île-de-France ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur par exemple, la musique en Bourgogne-Franche-Comté, dans la région Grand Est, en Bretagne et en Occitanie. »

Le déséquilibre entre l'Île-de-France et les autres régions en matière d'offre de spectacle vivant tient, selon l'étude, à la « concentration exceptionnelle de spectacles diffusés par des sociétés commerciales dans la région capitale » : 63 % des représentations déclarées par des sociétés commerciales, 50 % des spectateurs et 53 % des recettes de ces entreprises.

Inversement, en Île-de-France, la part des représentations d'associations (hors EPN, labels et appellations) est de 26 %, celle des organismes publics est de 24 %, celle des EPN, labels et appellations de 21 %, et de seulement 14 % si l'on exclut du décompte les EPN, historiquement situés, sauf exception, à Paris.

Il est à noté que « la dynamique festivalière - et l'événementialisation de la culture à laquelle elle contribue - participe de la vitalité culturelle des territoires, dans le domaine du spectacle vivant comme dans les autres domaines culturels. »

Quelques données clés

[Vu sur LinkedIn, via Déborah Longuet](#)

- Plus de 200 000 représentations de spectacle vivant en 2023.
- 62 millions de spectateurs ont assisté à ces spectacles.
- Une recette de billetterie de 2,1 milliards d'euros, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2022.
- Progression notable : +11 % de billets vendus (payants ou gratuits) par rapport à 2022.
- Les concerts représentent près de 50 % des spectateurs et des recettes du spectacle vivant.
- Le théâtre et les arts associés constituent 50 % des représentations, souvent dans des salles plus petites.

Répartition géographique :

- L'Île-de-France concentre 44 % de l'offre totale et 63 % des spectacles commerciaux.
- Une programmation plus équilibrée entre régions pour les structures publiques, labellisées et les festivals.

Source

La publication [sur le site du DEPS](#).

[CC-2024-6-Billetterie-du-spectacle-vivant-en-2023Télécharger](#)